



RESALP CUP

CLUB DE SKI SERRE CHEVALIER VALLEE

Compétition nationale des Clubs

14 et 15 janvier 2023

Règlement

- Catégories U12 /U14 ;
- Classement par Club ;
- Inscription de 2 équipes maximum par club (possibilité d'inscrire une 3^{ème} équipe par club en fonction du nombre d'inscrits) ;
- 256 coureurs maximum (64 équipes) ;
- 4 coureurs par équipe composée de 2 membres U12 + 2 membres U14 (1 fille U12, 1 garçon U12, 1 fille U14, 1 garçon U14) ;
- Date limite d'inscription le 08/01/2023 ;
- 20€ d'inscription par coureur.

Format

Qualifications

L'addition de 2 manches de Géant chronométrées + 1 manche sèche en slalom sprint chronométrée qualifiant les 32 meilleures équipes pour une finale en slalom parallèle. Le meilleur garçon et la meilleure fille de chaque équipe, quelle que soit sa catégorie, qualifiera son équipe pour la finale par l'attribution de points coupe du monde pour chacune des 3 manches.

Finale

- 32 meilleures équipes (équipe 1 contre équipe 32 etc.)
- Duel par sexe et par catégorie
- Slalom parallèle
- Skis slalom obligatoires
- Portes banderoles (interdiction de croiser)
- Manche sèche des 16èmes de finale jusqu'à la 1/2 finale.
- Finale en manche Aller/Retour.

Mode de qualification au tour suivant :

- 1 victoire = 1 point
- 3 points pour se qualifier au tour suivant
- En cas d'égalité à 2/2, calcul de l'écart de temps sur les 4 manches (écart ramené à 5 dixièmes maximum pour chaque manche)
- En cas de chute, la pénalité appliquée au coureur sera de 5 dixièmes.

Organisation

Samedi 14 janvier 2023

Géant : Stade Ratier (10h)

1 course en 2 manches :

- 1ère manche : tirage au sort à la mêlée par catégorie (U12 fille-U12 garçon-U14 fille-U14 garçon)
- 2ème manche : ordre inversé par catégorie.

Slalom sprint : Piste Mickey en nocturne (17h)

1 manche chronométrée.

Tirage au sort du Géant par catégorie (milieu-fin et début-milieu)

Remise des prix des 2 épreuves.

Dimanche 15 janvier 2023

Finale slalom parallèle : Piste Luc Alphand (10h)

Remise des dossards publique (Car Podium Place du Serre d'Aigle 9h)

Dotations

Club vainqueur



Mise à disposition d'un minibus par le Groupe Resalp pour la saison d'hiver 2023-2024. Contrat de location à titre gracieux du 01/12/2023 au 30/04/2024. *L'entretien et la remise en état du minibus restent à la charge du Club vainqueur.*

2ème Place



SI4810 concept® MADE IN FRANCE

Partenariat Club ski Indoor 4810

3ème Place



Prêt de 40 piquets de slalom SPM pour la saison d'hiver 2023/2024 du 1/12/2023 au 30/04/2024.

4ème Place

Lot pour le Club.

Animations

Samedi 14 janvier 2023

Remises des prix - Place de l'Aravet

3 premières places primées par catégorie (H/F) sur le total des 2 manches du géant.

Vainqueur scratch homme et femme du slalom

Tartiflette géante + Concert offerts aux participants

Dimanche 15 janvier 2023

Remises des prix - Place du Serre d'Aigle sur le car podium

4 premières places primées par club.

Repas Buffet offert aux participants

Place du Serre d'Aigle

Contacts utiles

- **Club de Ski de Serre Chevalier**
04 92 24 02 17
secretariat.csc@gmail.com

- **Groupe RESALP**
04 92 20 47 50
web4@resalp.fr

- **Hébergements groupes & clubs**
Agnès Scanavino (04 92 24 99 16) et Anna Di Giacomo (04 92 24 99 14)
groupe@serrechevalier.fr

- **Hébergements individuels & familles**
04 92 24 98 80
resa@serrechevalier.fr
<https://reservation.serre-chevalier.com/promo/courts-sejours.html>

- **Office de Tourisme de Serre Chevalier**
04 92 24 98 98



Week-end victime de son succès, n'attendez pas pour réserver !